



Termes de référence

Fourniture des draps et valises

1. Avis d'appel d'offres

SOS Villages d'Enfants au Burundi lance un avis d'appel d'offres pour la fourniture de draps et valises destinés à nos jeunes qui fréquentent le Lycée SOS HG.

Les soumissionnaires intéressés sont invités à déposer leurs offres sous enveloppe fermée au secrétariat de la **Direction Nationale** sis à Mutanga-Nord, **Avenue Ngozi n° 1** au plus tard le 05 novembre 2024 à 10 heures 30.

Les Termes de Référence sont à retirer à la même adresse ou à télécharger sur le www.sosburundi.org à partir du 11 octobre 2024.

Les produits devront être conformes aux spécifications techniques détaillées ci-dessous.

2. Caractéristiques des produits

- Draps :
 - Dimensions : 1,60m
 - Matière : Coton
 - Couleur : Pas de couleur exigée
- Valises :
 - Hauteur : entre 80 et 90 cm
 - Largeur : environ 45 à 50 cm
 - Profondeur : entre 30 et 35 cm
 - Matière : la coque souple : nylon balistique, polyester ou tissu mélangé pour plus de flexibilité et légèreté
 - Couleur : Pas de couleur exigée
 - Poids à vide : entre 4 et 4,5kg

3. Quantités

- Draps : 134 paires de draps
- Valises : 57

4. Délais de livraison

Les produits devront être livrés à SOS Villages d'Enfants programme Bujumbura dans un délai maximum de cinq jours à compter de la réception du bon de commande.

5. Modalités de paiement

Les paiements seront effectués par virement bancaire endéans 15 jours sur présentation des factures et des bons de livraison.

6. Conditions de garantie

Le fournisseur garantit les produits contre tout vice de fabrication pendant une durée d'une année.



7. Modalités de réception et de contrôle

Les produits seront réceptionnés et contrôlés par la Commission Nationale de Réception des Marchés conformément aux spécifications techniques citées au point 2.

8. Pénalités de retard

En cas de retard de livraison, le fournisseur sera pénalisé journalièrement à hauteur de 0,5% du montant total de la commande.

9. Clauses résolutoires

Le présent marché pourra être résilié de plein droit en cas de non-respect par l'une des parties de ses obligations.

